

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

PARCOURS SÛRETÉ, URGENCE, SÉCURITÉ**Semestre 7****UE1 : PROBLÈMES POLITIQUES INTERNATIONAUX CONTEMPORAINS****Droit international et relations internationales****Présentation****Introduction : De la « chose » internationale entre :**

- Modernité, post modernité et hypermodernité
- Communauté internationale et société internationale
- Relations internationales et du droit international public

1. Les sujets du droit international :**a. L'Etat :**

L'Etat en droit : une seule physionomie possible

Un territoire, une population, un « gouvernement », une capacité à entretenir des relations interétatiques

De l'Etat aux Etats : la déclinaison d'un concept unitaire en droit international

- Des distinctions « objectives » élaborées par le droit international pour des besoins précis
- Un modèle d'organisation du pouvoir sous-jacent en DIP et RI : l'Etat de droit

b. Les OIG :

Les nations et modes de fonctionnement des OIG

- OIG versus ONG et OIG de coopération versus OIG d'intégration

Les OIG à vocation « mondiale »

Les OIG à vocation « régionale »

c. Le cas plus confus de l'individu :

Les individus spécifiques reconnus sujets du DIP : Le diplomate, l'apatride

L'individu en général, sujet fonctionnel du DIP : la question des droits humains

2. Les sources du DIP :**a. Les sources « primaires »**

La source écrite principale du DIP, les traités

La coutume internationale

Les principes généraux du DIP

b. Les sources « secondaires »

La jurisprudence internationale

La doctrine

c. Les sources hors article 38 du Statut de la CIJ

La question du « jus cogens » ou « normes de droit impératif »

Les actes unilatéraux

d. L'application du DIP

DIP et « soft law »

La question des systèmes juridiques internes : dualisme versus monisme

3. L'idéal assigné au DIP, le maintien de la paix et la sécurité collective**a. Le règlement pacifique des différends : l'obligation a priori d'un règlement d'un différend international (L'application du droit international)**

Les modes de règlement amiable des différends internationaux

Les modes juridictionnels de règlement des différends internationaux

b. Le guerrier des différends : la réalité du jus ad bellum/jus in bello à l'épreuve de l'échec de l'idéal onusien d'une paix et sécurité internationales

- Quelques éléments d'histoire et d'actualité du droit humanitaire : Guerre, jus ad bellum dans la CNU et DIP

Avant 1945 : les premiers éléments d'un DIH dans un DIP en gestation : l'encadrement recherché de la guerre

Depuis 1945 : le développement du DIH dans un DIP en échec : le rendez-vous manqué avec la paix

- Eléments de droit humanitaire : le jus in bello contemporain en détail

Des principes généraux et des engagements communs des Etats

Un code de conduite dans l'action

Un mécanisme de mise en œuvre